



DES PERSONNES TUEES SUITE AUX FAITS SECURITAIRES AU COURS DE L'AN 2024

Une femme morte et six autres personnes blessées suite aux pluies diluviennes en commune Mugina, province Cibitoke

En date du 25 janvier 2024, les collines Kagurutsi et Rubona, zone Rubona, commune, Mugina, province Cibitoke ont été abattus par des fortes pluies diluviennes mêlées de la grêle et du vent violent. Les sources sur place indiquent comme dégâts, Cansilde Habonimana, âgée de 54 ans, cultivatrice, mère de six enfants, de la colline Kagurutsi morte et plusieurs blessés foudroyés dont Odette Nkorerimana, Rahabu Niyonsaba, Eliane Ndabitezimana, Richard Niyongere, de venir en aide aux populations sinistrées en termes de vivres et de matériels de couchage.

Un corps sans vie retrouvé en commune Muha, Bujumbura Mairie

En date du 24 janvier 2024, dans la matinée, sur la route Bujumbura-Rumonge, au quartier Kajiji, zone Kanyosha, commune Muha, Bujumbura Mairie, un corps sans vie de Jean Marie Nimbeshaho, âgé de 25 ans, veilleur à la station-service Prestige Energie se trouvant dans ce même quartier Kajiji, originaire de la colline Karehe, commune Vyanda, province Bururi a été retrouvé. Selon des sources sur place, la victime a été électrocutée lorsqu'il se soulageait tout près d'un transformateur de la REGIDESO. Les habitants du quartier Kajiji demandent à la REGIDESO de faire un suivi régulier pour ses équipements afin d'éviter des accidents qui peuvent surgir. Le corps sans vie a été conduit à la morgue de l'hôpital Clinique Prince Louis Rwagasore sur l'injonction du chef de zone Kanyosha.

Une personne morte en commune Bweru, province Ruyigi

En date du 24 janvier 2024, vers 6 heures, sur la RN13, sur la colline Kirambi, commune Bweru, province Ruyigi, Pascal Nitunga, âgé de 38 ans, marié et père de quatre enfants, cultivateur, résidant sur ladite colline, a été cogné par un véhicule non identifié et a trouvé la mort. Selon des sources sur place, la cause de l'accident est l'excès de vitesse vu les traces de pneu. Ce véhicule prenait la direction Cankuzo. Le constat a été fait par l'OPJ, Alfred Ntahomvukiye.

Un corps sans vie retrouvé en commune Muha, Bujumbura Mairie

En date du 30 janvier 2024, le matin, au quartier Musama, zone Kanyosha, commune Muha, Bujumbura Mairie, un corps sans vie du nommé Bizimana a été retrouvé. Selon des sources sur place, la victime est morte électrocutée après avoir touché un fil électrique de la REGIDESO non isolé qu'elle tentait de voler. Selon les mêmes sources, la victime a été enterré au cimetière du quartier Nkenga-Busoro le même jour par sa famille.

Une femme électrocutée en commune Muha, Bujumbura Mairie

En date du 30 janvier 2024, au quartier OUA Zeimet, zone Kinindo, commune Muha, Bujumbura Mairie, Florence Nshimirimana, âgée de 32 ans, a été électrocutée après qu'elle ait piétiné dans une flaque d'eau en contact avec un fil électrique dénudé. Selon des sources sur place, Florence a été conduite à l'hôpital Kira Hospital proche du lieu du drame avant d'être transféré à l'hôpital Roi-Khaled. Selon Jean Marie Vianney Nduwimana, chef de quartier OUA Zeimet déplore que des fils de la REGIDESO dénudés et non isolés sont laissés à la portée de tout le monde dans différents endroits de ce quartier et précise qu'il a déjà informé à la REGIDESO mais aucune action n'a été entreprise. Il demande encore aux instances habilitées de protéger la population de cette localité.

Trois garçons morts en commune Bugarama, province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 30 janvier 2024 indique que dans la nuit le 25 janvier 2024, la pluie torrentielle s'est abattue sur la cellule Rugina, colline nyabungere, zone et commune Bugarama, province Rumonge et a emporté 3 enfants de la famille Ndiwokubwayo Ernest. Selon des sources sur place, Nshimirimana Innocent et Bimenyimana Audrick tous élèves en 3^{ème} année à l'ECOFO GasenyI l'autre dont le nom n'a pas été identifié étudiait à l'ECOFO Gahuni. La cause de la mort est le mur de la maison qui s'est écroulé sur eux quand ils étaient endormis. Ils ont été enterrés par la famille le lendemain.

Une personne tuée en commune Songa, province Bururi

En date du 20 février 2024, sur la colline Ndago, commune Songa, province Bururi, Eric Ndayizeye, âgé de 32 ans, conducteur de taxi-moto, originaire de la colline Gisisye, commune Matana, province Bururi a été décapité à coups de machettes par deux militaires du camp Bururi ESO dont Alexandre Bigirimana qu'il transportait. Selon des sources sur place, les présumés auteurs voulaient voler sa moto et Alexandre a été arrêté par la police militaire puis détenu au cachot de l'Institut des Cadres Militaires. Selon les mêmes sources, la victime a été enterrée par sa famille en date du 22 février 2024 en commune Matana. L'autre présumé co-auteur est en cavale et reste introuvable jusque-là.

Une personne tuée en commune Bugendana, province Gitega

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 26 février 2024 indique qu'en date du 24 février 2024, sur la colline Mutoyi, commune Bugendana, province Gitega, Burasido Ntacobigeze, âgé de 69 ans, cultivateur, a été tué à l'aide des machettes par Vital Niyonzima, membre du parti CNDD-FDD. Selon sa famille, Ntacobigeze était dans son champ d'aubergine pour veiller. Selon Pascal Simbereye, chef de colline Mutoyi, les habitants de l'entourage ont entendu des cris vers

minuit dans la vallée de la rivière Ruvubu et se sont précipités pour s'y rendre mais ils n'ont rien vu car c'était en pleine nuit. Selon la même source, le lendemain, ces habitants ont remarqué beaucoup de sang dans le champ appartenant à la victime. Puisqu'il y avait des conflits fonciers entre la victime et Vital Niyonzima, âgé de 32 ans, cultivateur, de la même colline, les enquêtes ont été menées à partir de ce dernier. Vers 12 heures, en date du 26 février 2024, Vital Niyonzima a été arrêté dans sa maison avec des blessures dans ses mains et aux bras ce qui a prouvé que c'est lui l'auteur de ce crime. En premier lieu, il a refusé mais par après il a avoué le crime et en date du 27 février 2024, vers 12 heures a montré où il a caché le cadavre dans les rives de la rivière Ruvubu à une vingtaine de mètres de son champ emballé dans un sac avec une grosse pierre. Le cadavre a été enterré en date du 28 février 2024 par sa famille et les voisins sur ordre de Béatrice Bukuru et Éric Bigirimana, successivement administratrice et commissaire communal de Bugendana. L'auteur a été transféré à la prison centrale de Gitega en date du 29 février 2024. Simbereye Pascal, chef de colline Mutoyi a dit qu'il doit y avoir d'autres complices même si ce malfaiteur a refusé de les citer, car d'après lui, il ne pouvait pas l'achever étant seul.

Un enfant mort en commune et province Cankuzo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 26 février 2024 indique qu'en date du 25 février 2024, au camp des réfugiés de Kavumu, sur la colline Kavumu, zone Minyare, commune et province Cankuzo, Daniel Ulimwengu, âgé de 15 ans, élève en 6^{ème} année à l'école du camp de Kavumu est mort suite à la noyade. Selon ses amis de l'école, ce jeune garçon s'est allé se baigner dans la rivière de Kayongozi passant aux environs proches du camp Kavumu et au moment où il s'est jeté dans l'eau de cette rivière, il n'a pas eu la chance de se libérer. Les cérémonies funéraires du défunt ont eu lieu en date du 26 février 2024 avec l'intervention de Health Net TPO au cimetière de Kavumu après les constatations de l'OPJ du camp de réfugiés de Kavumu.

Deux femmes mortes en commune et province Ngozi

En date du 18 février 2024, vers 13 heures, sur la colline Kinyana, sous-colline Kibande, zone Ngozi rural de la commune et province Ngozi, Marie Nkurunziza âgée de 38 ans et Rose Niyogusenga âgée de 24 ans sont mortes suite à une pluie mêlée du vent violent où l'Eglise des pentecôtistes s'est effondrée sur les adeptes de ladite église. Selon des sources sur place, 18 adeptes de cette église ont été blessés suite à l'incident. Selon les mêmes sources, la police, l'administration, les comités mixtes de sécurité et la croix rouge se sont vite rendus sur les lieux pour l'évacuation des victimes. Les blessés ont été évacués vers l'hôpital de Ngozi et les morts vers la morgue du même hôpital. Selon des sources sur place, en date du 24 février 2024, tous les blessés sont rentrés dans leurs ménages et sont en bonne santé.

Une personne tuée en commune et province Muyinga

Une information parvenue à la Ligue Iteka, en date du 13 février 2024, indique qu'en date du 4 février 2024, sur la colline Bugomora, zone, commune et province Muyinga, une vieille femme prénommée Rebecca a été tuée suite à l'explosion d'une grenade lancée par une personne non identifiée alors qu'elle venait de la messe. Selon des sources sur place, le présumé auteur lui a lancé cette grenade et a pris le large. Selon les mêmes sources, un vieil homme nommé Masari qui était

avec Rebecca sur les lieux du crime n'a pas été touché. Masiri et la nommée Kampayano, fille de la victime, ont été arrêtées et incarcérées dans les cachots de la PJ Muyinga pour des raisons d'enquête.

Une personne morte électrocutée en commune Muha, Bujumbura Mairie

En date du 14 février 2024, vers 14 heures, au quartier Kajiji, zone Kanyosha, commune Muha, Bujumbura Mairie, un homme non identifié est mort électrocuté. Selon des sources sur place, cet homme est passé tout près d'un transformateur de la REGIDESO situé dans un lieu appelé Nyabaranda, au quartier Kajiji, zone Kanyosha et a été électrocuté. Selon les mêmes sources, à cet endroit, il y'a un transformateur qui est trop proche de la route à moins de 3 mètres de la route macadamisée. La victime est la deuxième personne électrocutée dans une période d'un mois à cause du même transformateur. Dans un communiqué sorti par la REGIDESO, cette société accuse cet homme de banditisme indiquant qu'il s'est introduit dans un enclos de ce transformateur pour tenter de voler certains des matériels de la REGIDESO. Les mêmes sources ajoutent que les habitants témoins de cet incident nient ces accusations car il n'y a pas de clôture et demandent d'être protégés pour ne pas continuer à perdre des vies humaines à cause de ce transformateur.

Une personne tuée en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 8 février 2024, vers 22 heures, sur la colline Nzibariba, zone et commune Buhiga, province Karuzi, Ninteretse, âgé de 16 ans, de la composante sociale Twa, a été tué par Shemezimana à l'aide d'une pierre. Selon des sources sur place, un groupe de jeunes de cette composante dont Ismaël, Lionel, Magereza et la victime sont allés voler du maïs dans le champ de Ntibasesekare mais ce dernier veillait dans ce champ avec ses deux frères. Selon les mêmes sources, Shemezimana a lancé une pierre et a touché la tête de la victime et elle est morte sur le champ. Ses amis ont fui mais vers 4 heures du 9 février 2024, le même groupe des Batwa est venu chez Ntibasesekare pour se venger et Ismaël, un des Batwa, a blessé Ntihakose à trois coups de machette au niveau de la tête. Ntihakose a été conduit à l'hôpital Buhiga où il est resté hospitalisé. Lionel, Ismaël et Magereza, ont été arrêtés par la police et ont été incarcérés au cachot du commissariat provincial de Karuzi. Le corps sans vie de la victime a été conduit dans la morgue de l'hôpital Buhiga car sa famille a refusé de l'enterrer demandant qu'il soit enterré par la famille qui l'a tué. Le propriétaire du champ, Ntibasesekare et son frère Shemezimana qui l'a tué sont en cachette dans un lieu inconnu

Un corps sans vie d'une femme retrouvé en commune Buganda, province Cibitoke

En date du 13 février 2024, le matin, sur la 3^{ème} transversale, colline Nyamitanga, commune Buganda, province Cibitoke, un corps sans vie de Carine Ngendakumana, quadragénaire, cultivatrice, a été retrouvée décapitée à l'aide d'une machette. Selon des sources sur place, le corps sans vie présentait partout des blessures. Le cadavre a été évacué à la morgue de l'hôpital Cibitoke par le véhicule de l'administrateur communal de Buganda, Pamphile Hakizimana.

Une élève morte en commune et province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 11 mars 2024 indique qu'en date du 5 mars

2024 sur la colline et zone Minago, commune et province Rumonge, la nommée Nduwimana, âgée de 15 ans, élève à l'ECOFO Minago, originaire et native de la commune Kabezi, province Bujumbura rural est morte suite à un avortement d'une grossesse de 4 mois. Selon des sources sur place, elle a été hospitalisée au CDS Minago, puis elle est sortie en cachette du lit de l'hospitalisation et morte en cours du chemin quand elle retournait chez elle.

Une fille tuée en commune Bukinanyana, province Cibitoke

En date du 18 mars 2024, vers le matin, à moins de 500 mètres de l'hôtel du 1^{er} Premier Ministre, Gervais Ndirakobuca, sur la colline Nyamyeha, commune Bukinanyana, province Cibitoke, un corps sans vie d'Emelyne Nishimwe, âgée de 17 ans, a été retrouvé. Selon des sources sur place, Emelyne a été décapitée à l'aide d'une machette par Jules Nkundimana, son fiancé en complicité avec Théophile Nimpaye, tous Imbonerakure dans la nuit du 17 mars 2024. Selon Christian Nkurikiye, administrateur de Bukinanyana, la victime a été tuée après avoir été violée.

Selon les mêmes sources, cet administrateur a donné l'ordre d'enterrer ce cadavre sans tête sur les mêmes lieux car on a cherché par tout pour essayer de trouver la tête de cette jeune fille mais sans succès. Selon ce même administratif, Jules Ndikumana, Théophile Nimpaye, Jonas Iradukunda, Bosco Nduwimana et Théogène, tous Imbonerakure ont été arrêtés et incarcérés au cachot du poste de police de Bukinanyana pour des raisons d'enquête.

Un corps sans vie d'une femme retrouvé en commune Muruta, province Kayanza

En date du 26 mars 2024, vers 8 heures, sur la colline Kaserege, zone Rwegura, commune Muruta, province Kayanza, un corps sans vie décapité de Dative Manirumva, âgée de 41 ans, cultivatrice, veuve et mère de 4 enfants, a été retrouvé dans une latrine de Léonard Ndayiragije surnommé Gapfizi, membre du parti CNDD-FDD, cultivateur et chef de la sous-colline Gakenke de ladite colline. Selon des sources sur place, la victime était enceinte, engrossée par Léonard Ndayiragije alors qu'il a une autre femme légale.

Selon les mêmes sources, Léonard Ndayiragije avait demandé à Dative d'avorter, ce qu'elle n'a pas accepté. En date du 24 mars 2024, Dative Manirumva et Léonard Ndayiragije avaient été vus en train de partager un verre dans un bistrot au centre Mpinga, de la colline Kibingo, zone Murima, commune Kayanza mais les enfants de Dative ont attendu qu'elle rentre mais en vain et ont alors alerté Dismas Nibaruta, chef collinaire. Dismas accompagné du comité mixte de sécurité ont mené des enquêtes sur la disparition de Dative Manirumva et le corps a été retrouvé grâce aux traces de sang qui menaient vers une latrine de Léonard Ndayiragije et le présumé auteur du crime avait pris le large après la découverte de ce corps. L'administration collinaire a saisi la Croix Rouge Kayanza, sous l'ordre d'Audace, administrateur communal de Muruta et ont retiré de la latrine le corps de la défunte puis a été enterré sur la colline Kaserege. La police à Muruta a arrêté la femme du présumé auteur, Marie Rose Mukeshimana, son père Louis Sindayigaya, sa mère Immaculée Manirakiza, ses frères Marc Minani, Eric Nyandwi et Protais Hasabumitima pour des raisons d'enquêtes.

Un membre du parti CNL tué en commune Giharo, province Rutana

En date du 8 mars 2024, vers 23 heures, sur la colline, zone et commune Giharo, province Rutana,

Steven Ndayizeye, âgé d'environ 28 ans, membre du parti CNL, a été tué par un surnommé Jocker, âgé de 22 ans, membre du parti CNDD-FDD au moment où la victime assistait à un match de football. Selon des sources sur place, la cause de cette tuerie était des querelles simples sur la question de parier sur quelle équipe gagnerait le match. Les querelles ont persisté et Steven et Jocker sont sortis de la salle pour se battre à l'extérieur. Selon les mêmes sources, Jocker avait donné un coup de pied sur les testicules de Steve et ce dernier a rendu son âme sur le champ. Après ce forfait, Jocker s'était faufilé dans la foule et a pris le large.

Une personne morte en commune Ndava, province Mwaro

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 15 avril 2024 indique qu'en date du 9 avril 2024, sur la colline Gatsinga, commune Ndava, province Mwaro, Sandrine Niyonemera, âgée de 29 ans, a rendu son âme dans une église appelée « Eglise Mpwemu Yera » bâtie par la Princesse Fabiola Kamatari.

Selon des sources sur place, les malades logent souvent dans cette église au lieu d'aller se faire soigner arguant que le nommé Kabura qui se dit prophète prie pour les maladies. Selon les mêmes sources, l'administration ne fait rien pour empêcher cela alors que cette église est à 500 mètres de la commune et du commissariat communal.

Un corps sans vie retrouvé en commune Nyanza-lac, province Makamba

En date du 27 avril 2024, le matin, sur la colline Mukungu, commune Nyanza-lac, province Makamba, un corps sans vie de Rénovât Nyandwi, âgé de 39 ans, cultivatrice, mariée, a été retrouvé dans un fossé de près de 5 mètres de profondeur se trouvant derrière le lycée communal Mukungu. Selon des sources sur place, confirmées par sa famille, cet homme était dans un bistrot proche de chez-lui où il étanchait sa soif mais n'est pas parvenu à arriver chez-lui. Son corps sans vie a été retrouvé dans un fossé creusé par des eaux de ruissellement en provenance de collines surplombantes la colline Mukungu. Les mêmes sources ajoutent que la victime aurait trébuché avant de s'engouffrer dans ce fossé.

Une personne tuée en commune Vugizo, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 avril 2024 indique qu'en date du 16 avril 2024, sur la colline Rurambira, commune Vugizo, province Makamba, Gaspard Ndayizeye, de la composante sociale Twa, originaire de la commune Buraza, province Gitega, travailleur domestique chez Elucane est mort après avoir été poignardé par Gabriel Manirakiza, lui aussi travailleur domestique. Selon des sources sur place, le présumé auteur et la victime rentraient du bistrot en état d'ébriété. Ils se sont disputés et Gabriel a poignardé Gaspard au niveau du cou et le présumé auteur a été blessé sur la jambe droite. Selon les mêmes sources, ces deux personnes ont été transportées au CDS de Gishiha par la population environnante. Gaspard étant dans un état critique, il a été transféré à l'hôpital de Kibuye à Gitega où il a rendu son âme en date du 18 avril 2024. Il a été enterré au cimetière de l'hôpital de Kibuye par les autorités de l'hôpital, l'administrateur communal de Vugizo et de Buraza.

Une femme tuée en commune Vumbi province Kirundo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 1^{er} avril 2024 indique qu'en date du 31 mars 2024, sur la colline Gahe, commune Vumbi, province Kirundo, Chantal Niyonkuru a été tuée par son mari Eric Citegetse, membre du parti CNDD-FDD, à l'aide d'une machette. L'administratrice de la commune Vumbi, Jennifer Kankindi, a indiqué que ces deux époux s'étaient séparés, il y a un certain temps, suite à un conflit en rapport avec un enfant qui n'est pas reconnu par le mari. Elle ajoute que cette femme a été tuée en cours de route alors qu'elle rentrait sur la colline Nyabihanga où elle habitait avec sa famille. Le présumé auteur a pris fuite. La victime laisse trois enfants, dont le dernier qui a quatre mois.

Une personne morte en commune Rugombo, province Cibitoke

En date du 7 mai 2024, le matin, sur la 6^{ème} transversale, colline Kagazi, commune Rugombo, province Cibitoke, Fiston Munezero, âgé de 28 ans, a succombé suite à la consommation excessive de la boisson appelé « Sapor ».

Selon un témoin oculaire, ce jeune homme avait passé toute la journée du 6 mai 2024 à boire cette boisson très alcoolisée de 16% en la mélangeant avec d'autres sortes de boissons traditionnelles hyper alcoolisées.

Le même témoin fait savoir que ses amis lui avaient interdit de consommer des quantités excessives de ce type de boissons mais il n'a pas voulu obtempérer. Fiston est rentré dans un état d'ébriété et le matin du 7 mai 2024, ce jeune homme a été retrouvé mort dans sa chambre à coucher.

Certains habitants parlent de conséquences liées à la pénurie des boissons BRARUDI qui poussent les consommateurs à se rabattre sur certaines boissons dont le taux d'alcool est très élevé.

Un membre du parti CNDD- FDD tué en commune Nyabihanga, province Mwaro

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 10 mai 2024 indique qu'en date du 31 mars 2024, la nuit, sur la colline Muyebe, commune Nyabihanga, province Mwaro, Viateur Masabarakiza âgé d'environ 50 ans a été tué par son fils Thierry Ngendakumana, tous cultivateurs et membres du parti CNDD-FDD.

Selon un témoin oculaire, ce soir-là, Viateur est rentré étant ivre et a frappé sa femme pour avoir fermé la porte de la maison avant qu'il n'arrive. Ayant entendu les cris de sa mère, Thierry Ngendakumana est venu en courant pour empêcher la bagarre et protéger sa mère.

Thierry Ngendakumana a alors frappé son père avec une arme blanche. Les voisins ayant entendu le bruit sont arrivés immédiatement sur les lieux. Ils ont trouvé Viateur Masabarakiza en train de saigner au niveau des oreilles et du nez. Ils l'ont conduit au CDS Kibungere mais il est mort dès son arrivée. Thierry a pris fuite et reste introuvable.

Un homme tué en commune Kibago, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 mai 2024 indique qu'en date du 17 mai 2024, vers 2 heures du matin, sur la colline Murambi, commune Kibago, province Makamba, Pacifique Irakoze a été battu par Ndikumwenayo. Selon des sources sur place, Ndikumwenayo, l'a vu roder autour de son enclos avec d'autres personnes et il les a soupçonnées qu'ils viennent lui voler sa vache. Il a pu attraper Pacifique Irakoze et l'a battu à mort. La victime a été évacuée vers le centre de santé de Kibago où elle a succombé à ses blessures.

Un jeune homme suicidé en commune Bugendana, province Gitega

En date du 25 mai 2024, vers 10 heures, sur la colline Nkanda, commune Bugendana, province Gitega, un corps sans vie de Japhet Nizigiyimana, âgé de 16 ans, a été retrouvé suspendu sur les arbres du plafond dans sa chambre. Selon le chef de colline, la victime avait été accusée de vol d'une somme de 62.000 fbu appartenant à sa grande sœur Gylène, mais l'accusé avait juré de ne pas avoir volé cet argent. Le soir du 24 mai 2024, son oncle, prénommé Bonaventure a conseillé Gylène et Japhet d'aller chez un féticheur pour s'enquérir du vrai voleur. C'est ainsi que le lendemain, vers 5 heures, Gylène, Japhet et leur oncle Bonaventure se sont rendus dans la commune Giheta, chez un féticheur. Arrivés, ce féticheur leur a signifié que c'est Japhet qui a volé l'argent. Ils se sont revenus vers 9 heures. Selon toujours ce chef de colline, le jeune garçon a continué à nier lui reprochaient en disant à sa sœur qu'il va faire quelque chose d'inoubliable et que le féticheur vient de créer un climat de mésentente. Leurs parents étaient dans les travaux champêtres, Japhet a profité du départ de sa sœur et s'est suicidé à l'aide d'une corde et a laissé sur son lit un petit mot écrit : « Gylène tu vois combien tu m'as accusé injustement et fait confiance à notre oncle qui ne croit qu'aux féticheurs, reste avec lui, moi je pars ». L'OPI, Eurade Irakoze est arrivé sur le lieu vers 11 heures pour faire le constat et a arrêté Gylène et son oncle Bonaventure et les ont conduits au cachot du poste de police de Bugendana. Le chef de colline a demandé que le féticheur en question soit arrêté. Le cadavre de la victime a été conduit à la morgue du CDS Nkanda.

Une personne tuée en commune Burambi, province Rumonge

En date du 29 avril 2024, vers 20 heures, sur la sous colline Rwiri, colline Rumonyi, commune Burambi, province Rumonge, Dominique Kantize, cultivateur, célibataire a été tué à l'aide du gourdin et de la hache par son frère Elysé Iradukunda, cultivateur, membre du parti CNDD-FDD. Le présumé auteur du crime et la victime résident tous sur la sous colline Rwiri, colline Rumonyi, commune de Burambi, province Rumonge.

Selon des sources sur place, le présumé auteur avait tenté de fuir après le crime mais a été attrapé à la colline avoisinante de Rutwenzi. Il est incarcéré au cachot du commissariat communal de Burambi en attendant le transfert vers le commissariat provincial de Rumonge. Les conflits fonciers sont à l'origine de ce meurtre.

Deux enfants morts en commune et province Muramvya

En date du 25 juin 2024, vers 17 heures, dans le quartier Kinyovu, colline, commune et province Muramvya, Eddy Kaneza, âgé de 10 ans et Alain Bigirimana, âgé de 7 ans, ont été retrouvés morts

dans leur chambre. Leur mère Niyonzima Candide âgé de 39 ans est mariée illégalement à Anicet Karorero, âgé de 47 ans, qui a divorcé avec sa première femme. Ce dernier a épousé la mère de ces enfants quand ils avaient respectivement 6 et 3 ans. Il avait 5 autres enfants qu'il a abandonnés avec sa première épouse, qui habitent à la colline Biganda, commune Muramvya. La journée du 24 juin 2024, les deux enfants sont allés à l'école comme d'habitude, Eddy étudiait en 4^{ème} année et Alain en 2^{ème} année à l'ECOFO Muramvya III. Ils ont passé la soirée en jouant avec d'autres enfants du quartier. Selon Candide, le matin du 25 juin, elle a accompagné son mari à l'hôpital de Muramvya pour se faire soigner et quand ils sont revenus à la maison, ils ont trouvé les enfants morts dans leur lit. Ils ont ainsi alerté les voisins. Ils ont amené les cadavres à la morgue de l'hôpital de Muramvya. Le 26 juin 2024, le parquet de Muramvya s'est autosaisi et le procureur Jean Paul Bigirindavyi a arrêté la mère des enfants et son mari, suspectés d'être les présumés auteurs par empoisonnement. Ils sont au cachot de police de Muramvya pour enquête.

Une personne tuée en commune Rugombo, province Cibitoke

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 10 juin 2024 indique qu'en date du 8 juin 2024, sur la 1^{ère} transversale, colline Rukana II, commune Rugombo, province Cibitoke, Jean Eudes Musiwa Mawa, âgé de 43 ans, de nationalité congolaise a été tué noyer par Pacifique Manirakiza, Imbonerakure, âgé de 23 ans. Selon les témoins, Jean Eudes traversait cette rivière pour se rendre en commune Rugombo et Pacifique l'a fait noyer pour lui dépouiller les biens et une somme d'argent qu'il détenait. Le corps sans vie de la victime en état de décomposition a été enterré au cimetière de Mpanda par la population en date du 13 juin 2024.

Six personnes mortes en commune Rugombo, province Cibitoke

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 3 juin 2024 indique qu'en date du 17 mai 2024, sur la colline Samwe, Philbert Kubwayo et Patrick Nzeyi, en date du 22 mai 2024, sur la 1^{ère} transversale, colline Rukana II, Malin Nzokira et Shakiye Kana, en date du 25 mai 2024, sur la 2^{ème} transversale, colline Rukana I, Jacques Mukesha et en date du 5 juin 2024, sur la 1^{ère} transversale, colline Rukana II, Lézard Karenzo, tous de la commune Rugombo, province Cibitoke, ont été dévorées par des hippopotames. Selon des habitants proches de la rivière Rusizi, toutes ces victimes ont été tuées par des hippopotames sur différents passages à la rivière Rusizi, en provenance de la RDC où elles s'approvisionnaient en carburant clandestinement et pendant la nuit. Les habitants et les conducteurs de bus et motocyclistes demandent à l'Etat de chercher comment résoudre le problème de manque de carburant pour le pays surtout que les conséquences causant des morts se manifestent à grande allure.

Une personne morte en commune Muha, Bujumbura Mairie

En date du 3 juin 2024, le soir, à la 1^{ère} avenue, tout proche du marché de Gisyo, zone urbaine de Kanyosha, commune Muha, Bujumbura Mairie, un homme non identifié est mort suite à un ravin qui regorge des eaux de ruissellement. Selon des habitants proches de

cet endroit, cet homme est tombé dans ce ravin et il est mort sur le champ. Ce ravin a été creusé par des gens qui fabriquaient des briques pour la construction des maisons. Ces habitants demandent au gouvernement de faire le tout possible afin d'aménager cet endroit dangereux notamment la commune et l'OBUHA qui sont en charge des constructions.

Un enfant albinos déterré en commune Giharo, province Rutana

En date du 22 mai 2024, vers 23 heures, sur la sous-colline Gasenyi, colline et commune Giharo, province Rutana, un enfant albinos de moins de 2 ans, fils de Gérard Kabura a été déterré par un groupe des gens tous membres du parti CNDD-FDD dont Innocent Congera, directeur de l'ECOFO Nyagahara, André Ndayisenga, représentant du parti CNDD-FDD, sur la colline de Mura, zone Giharo, Jean Bosco Ndayisenga, Bosco Busago et Apollinaire Bucumi. Selon des sources sur place, le motif de cet acte est la vente du cadavre à 14 millions fbu et ils avaient reçu une avance de 12 millions en provenance d'un commerçant de Kinyinya, en province Ruyigi. L'enfant est mort et enterré le même jour vers 14 heures sur ladite sous-colline et ils l'ont déterré la nuit. Ces présumés auteurs ont été encerclés par les policiers en patrouille et les ont arrêtés et conduits au cachot du commissariat de police de Giharo pour des enquêtes.

Une personne tuée en commune Rugombo, province Cibitoke

En date du 11 juillet 2024, sur la rivière Rusizi, commune Rugombo, province Cibitoke, transfrontalière avec la RDC du côté de la colline Mparambo II, commune Rugombo province Cibitoke, Richard Dusabe, trafiquant de l'or noir a été tué et noyé par Mathias Ndinzemushi, âgé de 25 ans, son passeur. Le présumé auteur a été appréhendé par la police et conduit au commissariat de Cibitoke. Selon une source locale, ce trafiquant clandestin se rendait au Congo pour s'approvisionner en or noir. La même source fait savoir que le défunt a été noyé en pleine rivière après avoir été dépouillé de tous ses biens y compris une somme d'argent en sa possession. La famille du défunt a failli se faire justice n'eut été l'intervention de la police qui est venue à temps. Gilbert Manirakiza, administrateur de la commune Rugombo confirme les faits, conseille à ses administrés d'attendre les enquêtes de la police et le verdict de la justice et exhorte à la population de mettre fin aux intenses mouvements de ces derniers temps vers la RDC à la recherche du carburant suite aux nombreux incidents sur la rivière Rusizi.

Un corps sans vie retrouvé en commune et province Rumonge

En date du 22 juillet 2024, dans un bistrot du centre-ville de Rumonge au quartier Birimba, commune et province Rumonge, un corps sans vie de Venant Niyongabo a été retrouvé. Selon les témoins, les présumés auteurs de ce meurtre ne sont pas encore connus. Des sources policières disent que le corps sans vie de la victime a été conduit à la morgue de l'hôpital de Rumonge. Deux jeunes femmes ont été arrêtées et conduites au cachot du commissariat à Rumonge par des policiers pour des raisons d'enquête.

Une fille morte en commune Ntega, province Kirundo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 juillet 2024 indique qu'en date du 16 juillet 2024, sur la colline Kinyota, commune Ntega, province Kirundo, Chantal Mukamana, âgée de 13 ans, élève à l'ECOFO Mugendo est morte noyée dans une mare d'eau profonde, alors qu'elle

faisait la plantation du riz dans les marais. Selon des sources sur place, elle travaillait pour le compte de Manirakiza Michel âgé de 48 ans. Les enfants en vacances sont exploités par les cultivateurs qui les profitent en une main d'œuvres moins chers dans la culture du riz. Ils leur donnent 3000 fbu par jour et surtout pendant les vacances. Le chef de colline Boniface Sinzinkayo est arrivé sur le lieu déplore l'exploitation des enfants et sans accompagnement des adultes dans ces plantations.

Un homme mort suicidé en commune Kiganda, province Muramvya

En date du 24 juillet 2024, vers 22 heures, sur la colline Musongati, commune Kiganda, province Muramvya, Janvier Bizimana, âgé de 46 ans, père de 6 enfants, cultivateur est mort suicidé à l'aide d'une corde. Selon des sources sur place, il est rentré en état d'ébriété venant d'un bistrot local communément appelé "Ku kayaga". Selon les mêmes sources, il aurait consommé trop de vin fabriqué à Kayanza appelé "Sorora wine". Après avoir réveillé sa femme pour lui ouvrir la porte, il lui a dit qu'il allait voir sa vache à l'étable. Quand sa femme a attendu en vain son retour, elle est allée le chercher dans l'enclos et l'a trouvé mort suspendu sur une poutre de l'étable. Il a été enterré le lendemain au cimetière de Musongati.

Une femme tuée en commune Butaganzwa, province Ruyigi

En date du 25 juillet 2024, vers 22 heures, sur la colline Kivumu, zone Mugege, commune Butaganzwa, Godeliève, âgée de 55 ans, a été assassinée par un groupe de gens quand elle était au lit avec son époux, Pascal Macumi, âgé d'environ 60 ans, tous membres du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, l'équipe qui était venu les tuer a d'abord donné un coup de matraque à son mari. La dame s'est réveillée et sortie pour crier au secours et a reçu des coups de matraque et elle est morte sur le champ. Son mari est hospitalisé au centre de santé de Muhene. Selon des sources sur place, avant qu'il ne soit assommé, il avait déjà identifié deux visages dont Nyandwi et Minani, ses voisins, aussi membres du parti CNDD-FDD. Selon les mêmes sources, il n'avait aucun conflit avec ses bourreaux, mais il avait une autre personne avec laquelle il avait un conflit et que ces derniers auraient été corrompus pour tuer cette victime. Nyandwi et Minani sont introuvables mais trois personnes ont été arrêtées pour enquête.

Un membre du parti CNDD-FDD morte en commune Bugabira, province Kirundo

En date du 11 septembre 2024, sur la sous colline Rukore, colline et zone Kigina, commune Bugabira, province Kirundo, Safari Burikukiye, âgé de 32 ans, cultivateur, membre du parti CNDD-FDD, est morte à la suite de la consommation de la boisson locale Kicks fabriqué au sein de l'entreprise du prénommé Ndoricimpa. Selon des témoins oculaires, Safari a passé la journée avec ses amis dans un bar. Vers 16 heures, la victime est rentrée avec deux bouteilles de cette boisson kicks mis dans des flacons de jus d'Azam. Ce dernier a consommé seul ces deux bouteilles à son arrivé à la maison. Vers 21 heures, on l'a emmené au CDS Ruhehe où il a passé son dernier souffle. Les commerçants de cette boisson la détaillent dans des bouteilles en plastique collectées par des enfants à cause de son prix d'achat élevé pour les consommateurs de cette boisson en bouteille en verre. Sa famille a pris le cadavre et l'ont enterré au cimetière de la colline Kigina, commune Bugabira, province Kirundo.

Une personne morte en commune nyanza-lac, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 11 septembre 2024 indique qu'en date du 7 septembre 2024, sur la colline Mugerama, zone et commune de Nyanza -lac, province Makamba Juvénal Niciteretse, âgé de 30 ans, sentinelle, Imbonerakure est mort à la suite d'une pierre lui jeté par une des fillettes qui étaient à la recherche du bois de chauffage. Selon des sources sur place, trois fillettes dont Claudine Nizigiyimana, âgée de 15 ans, résidente de la colline Bukeye commune Nyanza- lac étaient à la recherche de bois de chauffage avec ses deux camarades dans la vallée de Rwaba sur la colline Mugerama, commune Nyanza- lac. Elles se sont heurtées au veilleur des champs de cette vallée, Imbonerakure, résident de la colline de Mugerama, commune Nyanza-lac qui gardait les palmiers d'un patron prénommé Jonas. Ce veilleur les a empêchés de porter des tas de bois et il les a chassées en courant derrière elles avec des jets de pierre qui ont touchés une d'elle prénommé Claudine qui a répliqué avec une pierre qui l'a touché la partie ventrale.

Vers le soir après, il a senti du mal et il s'est présenté à l'hôpital du district sanitaire de Nyanza - lac pour se faire soigner mais vers 19 heures, il a rendu l'âme. Selon les mêmes sources, la police a arrêté la fillette pour des raisons d'enquête et elle est détenue au cachot du commissariat communal à Nyanza-lac.

L'OPJ surnommé Kitoko s'est fixé rendez-vous avec les organisations de défense des droits de l'homme pour plaider en faveur de cet enfant dans le cadre de dialogue crée par la MIPAREC; FENADEB et Thars Burundi.

Un membre du parti CNDD-FDD tué en commune Vyanda, province Bururi

En date du 14 septembre 2024, sur la colline Kigutu, commune Vyanda, province Bururi, Méthode Ntakirutimana, âgé de 49 ans, originaire de la commune Gitega, maçon et membre du parti CNDD-FDD a été tué à coups de gourdin par Nikwibitegeka et sa femme Suzanne Niyibimpa, tous membres du parti CNDD-FDD. Selon des témoins, la victime vivait seule et était locataire de la maison de la mère de Nukwitegeka. Ce dernier ne voulait pas ce locataire arguant qu'il doit retourner chez lui en province Gitega. Vers 19 heures, étant en état d'ébriété, Méthode s'est battu avec Nikwitegeka et celui-ci a pris de derrière les bras de Méthode comme s'il voulait le ligoter et sa femme l'a battu au niveau de la tête à l'aide de gourdin. La victime a été laissée là où ils étaient près de sa maison, dans un état critique et a été retrouvé mort dans sa maison en date du 14 septembre 2024. Selon les mêmes sources, Nikwibitegeka a été arrêté et détenu au cachot du commissariat communal de Vyanda depuis le 15 septembre 2024 de même que sa voisine Charlotte Bukuru accusée d'avoir aidé Suzanne Niyibimpa à prendre le large le lendemain du crime. Alexis Nshimirimana, Administrateur de la commune Vyanda dit que la police est à la recherche de Suzanne.

Un homme tué en commune vyanda, province Bururi

En date 8 août 2024, sur la colline Gihinga, zone Binyuro, commune Vyanda, province Bururi Ndikumagenge Jean pierre alias Masuguru, âgé de 64 ans est mort tabassé et blessé au niveau de sa tête à l'aide d'un objet non identifié par sa femme Godeliève Niyonsaba membre du parti

CNDD-FDD. Selon des membres de la famille, le corps de la victime avait du sang dans le nez et dans la bouche. Les conflits familiaux entre cet homme et cette femme qui avaient déjà fait objet de séparation de corps seraient à l'origine de ce meurtre. Le corps de la victime a été conduit à la morgue de l'hôpital de Bururi par les membres de sa famille dont sa femme Godeliève et Spés Nemerimana, petite sœur de Godeliève et chef de zone Binyuro. Godeliève a été arrêtée et conduite au cachot du commissariat communal de la police de Vyanda, dans l'après-midi du 9 août 2024.

Une personne tué en commune Nyanza-lac, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 8 août 2024 indique qu'en date du 28 juillet 2024, sur la colline de Kabondo, commune Nyanza-lac, province Makamba au bord du lac Tanganyika, sur le site de pêche de Nyagatanga Yves Nimubona, originaire de la colline Kinyami, commune Nyabiraba, province de Bujumbura Rural a été poignardé à l'aide d'une lance au niveau de la poitrine et de la colonne vertébrale. Selon des témoins, une machette et deux lances tachées de sang ont été découvertes dans la maison du présumé auteur lors de la fouille du domicile de son camarade Christophe avec qui exerçait son métier d'extraction de l'huile des noix de palme. Le présumé auteur, Christophe avait une dette d'environ un million envers la victime ce qui témoigne des indices de culpabilité. Il a été arrêté par la police du commissariat de Nyanza lac pour des raisons d'enquête.

Un corps sans vie en commune et province Kayanza

En date du 1^{er} août 2024, vers 8 heures, sur la colline Kirema, commune et province Kayanza, Paul Kandusha, âgé de 38 ans, a été retrouvé mort dans sa maison où il vivait seul. Selon des sources sur place, la veille vers le soir, il était avec ses amis en train de boire la boisson très alcoolisée appelée « Dodo Liqueur » et est rentré ivre. Selon les mêmes sources, son ami connu sous le sobriquet de Cigumije est venu le chercher le lendemain et a trouvé la porte de sa maison fermée de l'intérieur. Il a alors appelé le chef de colline Busimbo, Diomède qui à son arrivée a ordonné de fendre la porte et ils ont trouvé le corps sans vie de Paul allongé sur son lit. L'enterrement a eu lieu le même jour sur l'ordre de l'administrateur communal, Godefroid.

Une personne tuée en commune Murwi, province Cibitoke

En date du 31 juillet 2024, sur la sous-colline Rwiri de la colline Remera, zone Buhayira, commune Murwi, province Cibitoke, Samuel Kabuye, âgé de 71 ans, cultivateur et éleveur, a été décapité à la machette par des malfaiteurs non encore identifiés. Six présumés auteurs dont Juvénal Sinamuziga, vendeur des vaches ; Charles Ikundabayo, vendeur de vaches ; Aloys Bucumi, vendeur de vaches ; Gérard Buhungu, vendeur de vaches; Jean Claude Nduwayezu, Imbonerakure et Paul Ngendahabonimana, Imbonerakure ont été arrêtés par la police pour des raisons d'enquête. Selon Samuel Ndabarushimana, chef de colline Remera de la zone Buhayira, commune Murwi, province Cibitoke, le défunt qui était en possession d'une somme de 4 millions de fbu se rendait au marché de Ndora, commune Bukinanyana pour acheter une vache quand il a été intercepté en cours de route par des bandits qui l'ont coupé la tête avant de lui voler son argent qui était dans son sac. Cette autorité administrative à la base a tranquilisé les habitants de cette colline en colère en attendant l'issue des enquêtes déjà amorcées par la police judiciaire tandis que la famille de la

victime et les voisins ont demandé une enquête très fouillée pour pour élucider les mobiles et les auteurs de ce meurtre.

Un corps sans vie retrouvé en commune Mutimbuzi, province Bujumbura

En date du 29 juillet 2024, dans la rivière Muzazi, sur la colline Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura, un corps sans vie d'une personne non identifiée a été retrouvé par des gens qui passaient à bord de cette rivière. Selon des témoins, ils l'ont repêché dans l'eau et l'ont mis à côté. Le corps de la victime présentait des plaies et des traces d'une corde au niveau de la gorge, ce qui a poussé les gens à penser qu'il a été étranglé. Albert Hakizimana, chef de zone Maramvya en collaboration avec l'administration locale a conduit ce corps sans vie à la morgue de l'hôpital Maramvya à bord du véhicule communal avant de l'enterrer le lendemain au cimetière.

Deux enfants morts et deux autres blessés en commune Mutambu, province Bujumbura

En date du 3 octobre 2024, vers 9 heures, sur la colline Gomvyi, au chef-lieu de la commune Mutambu, province Bujumbura, tout près de la salle communale des réunions, Joab Amiel Igiraneza, âgé de 4 ans ; Shalom Nishimwe, âgé de 4 ans ; Ismaël Manirumva, âgé de 10 ans et élève de la 4^{ème} année ; , Kenny Mervin Irumva, âgé de 9 ans et élève de la 3^{ème} année ; tous natifs et résidents de ladite colline ont joué avec une grenade offensive de marque chinoise en bon état vu ses restes, tout en tentant de la casser à l'aide d'une pierre et a explosé blessant tous les 4. Selon des sources sur place, les 4 victimes ont été évacuées au centre de santé de la paroisse catholique de Karinzi sis au chef-lieu de la commune Mutambu où Joab Amiel Igiraneza et Shalom Nishimwe ont succombé à leurs blessures.

Cette grenade serait amenée par l'un des enfants de Fabien Havyarimana, ancien combattant du FNL mais qui a par après rejoint le CNDD-FDD.

Cet enfant qui aurait amené cette grenade l'aurait trouvé dans leur maison et celui-ci a échappé de justesse à cet incident. Des autorités administratives et sécuritaires ne veulent pas que l'origine de cette grenade soit mise au clair.

Une femme tuée en commune Kabezi, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 20 octobre 2024 indique qu'en date du 8 octobre 2024, vers 21 heures, sur la colline Ramba, commune Kabezi, province Bujumbura, Christophe Hakizimana, pêcheur, âgé de 41 ans père de 9 enfants et membre du parti CNDD-FDD a tué Jeanine Nahimana âgée de 36 ans, sa femme.

Selon les voisins de la victime, cet homme rentrait à la maison, et suite à un petit retard d'ouvrir la porte qu'a commis sa femme, il lui a infligé un coup de pied sur son ventre alors qu'elle était enceinte.

Sa femme a fini par mourir et le présumé auteur a pris fuite. La victime a été enterrée au cimetière Karava en commune Kabezi.

Une personne tuée en commune Gisagara, province Cankuzo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 4 novembre 2024 indique que dans la nuit du 3 novembre 2024, sur la colline Bumba, commune Gisagara, province Cankuzo, Onesphore Bukuru a été poignardé par Donatien Ntakarutimana et Richard Ndiwokubwayo. Selon des témoins oculaires une bagarre a éclaté entre Onesphore Bukuru, Donatien Ntakarutimana et Richard Ndiwokubwayo qui avaient pris des boissons prohibées connues sous le nom de Kanyanga et l'ont poignardé. Donatien Ntakarutimana et Richard Ndiwokubwayo ont pris le large vers la Tanzanie après le forfait. Gratien Nitunga, Administrateur communal de Gisagara, a dit qu'en collaboration avec les autorités Tanzaniennes, la recherche de ces auteurs présumés continue.

Cette autorité communale a affirmé que ce comportement de consommation des boissons prohibées est devenu une monnaie courante dans cette localité mais qu'en collaboration avec l'administration à la base, la police et la justice, ils sont en train de voir comment

Quatre personnes d'une même famille assassinées en commune Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 12 novembre 2024 indique que dans la nuit du 9 au 10 novembre 2024, sur la sous-colline Bihororo, colline Masango, commune et province Muramvya, quatre personnes d'une même famille ont été tués dont Evelyne Ndikuriyo, âgée de 35 ans, et ses deux enfants Darcy Tuyisenge, 4 ans et Fanillela Nimbona, 9 mois, ont été assassinés par le chef de famille Evode Nsengiyumva, âgé de 38 ans.

D'après des sources policières, le présumé est rentré soûl vers 22 heures. Arrivé à la maison, sa femme et ses deux enfants étaient déjà au lit. Il les a tués à l'aide d'une hache. Après le forfait, il s'est pendu à l'aide d'une corde dans la même maison.

L'OPJ Adjudant-chef Barnabé Nuwakazi, qui a fait le constat et le Procureur de la République à Muramvya, Jean Paul Bizindavyi ont décidé d'amener les cadavres dans la morgue de l'hôpital de Muramvya.

L'enterrement a eu lieu le 14 novembre 2024, et d'après les sources locales, l'administration communale s'est chargée de supporter les frais funéraires.

Quatre personnes dont une femme tuée et une autre blessée en commune Gisuru, province Ruyigi

En date du 30 novembre 2024, dans la soirée, sur la colline Nyabigozi, zone Nyabitare, commune Gisuru, province Ruyigi, le présumé Pascal a blessé par épée et 4 personnes dont sa propre mère nommée Kamurenga et ses trois enfants ont été tués, Barthélemy, son voisin a été blessé.

Selon des sources sur place, les corps des défunts ont été conduits à la morgue du CDS Nyabigozi tandis que Barthélemy a été conduit à l'hôpital Gisuru pour des soins médicaux.

La population de la localité a blessé l'auteur présumé et les policiers n'ont pas détenu ce dernier mais l'ont plutôt conduit à l'hôpital pour des soins médicaux.

Selon les mêmes sources, cet auteur présumé a des problèmes mentaux et sa femme était chez ses parents suite à l'incompréhension qui régnait dans leur foyer.

L'administrateur de cette commune, Gad Ninganza conseille la population de ne pas punir eux-mêmes mais de dire ce qui ne va pas à temps afin d'éviter toute sorte de violence.

Une femme tuée en commune et province Muramvya

En date du 13 novembre 2024, vers 20 heures, sur la sous-colline Muyange, colline, commune et province Muramvya, la nommée Necelatte Nizigiyimana, âgé de 67 ans, a été tuée par son époux. Selon une source sur place, Budovori Sylvestre, 74 ans, membre du parti CNDD-FDD, a tué son épouse à l'aide d'une vieille houe (agafuni). Selon des sources sur place, tout a commencé le 10 novembre 2024, quand le mari a poignardé sa femme l'accusant de lui avoir volé de l'argent. Il l'a poignardée légèrement et celle-ci a été amenée à l'hôpital de Muramvya pour les soins. En date du 11 novembre 2024, Sylvestre a été arrêté par la police et mis au cachot communal de police à Muramvya. En date du 13 novembre 2024, sa femme est venue le voir au cachot, et a menti qu'elle avait été poignardée par une autre personne dont elle a promis de révéler son nom après. Et son mari a été libéré. Selon les mêmes sources, les deux époux sont arrivés à la maison vers 17 heures et ont partagé un verre avec les voisins dans un bistrot d'à côté. C'est vers 21 heures que les mêmes voisins ont entendu un grand cri et sont allés voir ce qui se passait. Ils ont trouvé la vieille maman morte, et son mari avait encore dans ses mains la houe pleine de sang. Dans un procès de flagrance du 14 novembre 2024, au TGI de Muramvya, Sylvestre n'a pas nié les faits et a écopé d'une peine à perpétuité.